Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

#### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Weapons Systems Division/Division des systémes d'arme 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 8C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5

| Solicitation No N° de l'invita                          | NANCE DISPOSA           | Date     |  |
|---|-------------------------|----------|--|
| W8486-135377/A  |                         |          | -10                                      |
| Client Reference No N° de re<br>W8486-135377            | éférence du client      |          |  |
| GETS Reference No N° de ré<br>PW-\$\$BM-004-23400       | éférence de SEAG        |          |  |
| <b>File No N° de dossier</b> 004bm.W8486-135377         | CCC No./N° CCC - FMS    | No./N° V | ME                                       |
| Solicitation Closes                                     | L'invitation pre        | nd fin   | Time Zone<br>Fuseau horaire              |
| at - à 02:00 PM<br>on - le 2013-01-03                   |                         |          | Eastern Standard Time<br>EST             |
| F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination                   |                         | ]        |  |
| Address Enquiries to: - Adress<br>Derby(bm div), Sandra | ser toutes questions à: |          | <b>ıyer Id - Id de l'acheteu</b><br>I4bm |
| Talambana Na Nº da 4616mba                              | one                     | FAX No   | N° de FAX                                |
| Telephone No N° de télépho                              | (819) 956-0257 ( )      |          |  |
| •   |                         | (819) 95 | 66-5650                                  |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Delivery Required - Livraison exigée                         | Delivery Offered - Livraison proposée |
|--|---------------------------------------|
| See Herein   |                                       |
| Vendor/Firm Name and Address                                 |                                       |
| Raison sociale et adresse du fournisseur/                    | de l'entrepreneur                     |
|  |                                       |
|  |                                       |
| Telephone No N° de téléphone                                 |                                       |
| Facsimile No N° de télécopieur                               |                                       |
| Name and title of person authorized to sig                   | n on behalf of Vendor/Firm            |
| (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à sig | iner au nom du fournisseur/           |
| de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac                  |                                       |
|  | -                                     |
| 8:   | Parts.                                |
| Signature  | Date                                  |



See Part 2 for Clauses and Conditions Document No.W8486-135377/A

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

|                 |                                     |               |               |            |                      |             | VOIL Partie              | Voir Partie 2 bour Clauses et Conditions                  | et Conditions                |
|-----------------|-------------------------------------|---------------|---------------|------------|----------------------|-------------|--------------------------|---|------------------------------|
|                 |                                     | Dest.         | Inv.          |            |                      | Unit Price/ | Unit Price/Prix unitaire |   |                              |
| ltem<br>Article | le Description                      | Code<br>Dest. | Code<br>Fact. | Qty<br>Qté | U. of I.<br>U. de D. | Destination | Plant/Usine              | Delivery Req. Del. Offered<br>Livraison Req. Liv. offerte | Del. Offered<br>Liv. offerte |
| 1               | NSN - NNO: 1385-01-029-9543         | W248A         | W2481         | 90         | Each                 | \$          | XXXXXXXXX                | See Herein  |                              |
|                 | TOOL KIT, EXPLOSIVE ORDNANCE DISPOS |               |               |            |                      |             |                          |   | •                            |
|                 | AL                                  |               |               |            |                      |             |                          |   |                              |
|                 | PART: 3208252                       |               |               |            |                      |             |                          |   |                              |
|                 | NSCM: 6U704                         |               |               |            |                      |             |                          |   |                              |

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-135377/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

004bmW8486-135377

Buyer ID - Id de l'acheteur

004bm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### **TABLE DES MATIÈRES**

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 1. Instructions pour la préparation des soumissions
- 2. Justification des prix
- Livraison

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

- Attestations pour le Code de conduite Attestations préalables à l'attribution du contrat
- 2. Attestations exigées avec la soumission

### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-135377/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

004bm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135377

- File No. N° du dossier 004bmW8486-135377
- Ordre de priorité des documents 10.
- 11. Contrat de défense
- Clauses du Guide des CCUA 12.
- Documents de sortie distribution 13.
- Préparation de la livraison 14.
- Instructions d'expédition destination et calendrier de livraison inconnus 15.
- 16. Assurances

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-135377/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

004bmW8486-135377

004bm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

#### 3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-condit ions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-11-19) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### Clauses du Guide des CCUA 2.2

B1000T (2007-11-30) Condition du matériel (2006-06-16) B3000T Produits équivalents

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ 004bm \end{array}$ 

File No. - N° du dossier

004bmW8486-135377

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 2.3 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 2.4 Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

## 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

004bmW8486-135377

Buyer ID - Id de l'acheteur

004bm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission financière (1 copie papier)

Section II: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique dachats</u> cologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

### 3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2010-01-11) Fluctuation du taux de change

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. - N° de la modif.

004bmW8486-135377

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ 004bm \end{array}$ 

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### Section II: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### 3.2 Justification des prix

Lorsque la soumission d'un soumissionnaire est la seule soumission déclarée recevable, le soumissionnaire doit fournir, à la demande du Canada, un ou plusieurs des documents suivants pour justifier le prix :

- (a) la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada; ou
- (b) une copie des factures payées pour une qualité et une quantité semblables de biens, de services ou les deux vendus à d'autres clients; ou
- (c) une ventilation des prix indiquant le coût de la main-d'oeuvre directe, des matières directes et des articles achetés, les frais généraux des services techniques et des installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice; ou
- (d) des attestations de prix ou de taux; ou
- (e) toutes autres pièces justificatives demandées par le Canada.

#### 3.3 Livraison

Bien que la livraison soit demandée aussitôt que possible, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le \_\_\_\_\_.

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

#### 4.1.1 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0222T (2010-01-11) Évaluation du prix

#### 4.2 Méthode de sélection

#### 4.2.1 Méthode de sélection

Clause du Guide des CCUA A0069T (2007-05-25) Méthode de sélection

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No - No du dossier

004bmW8486-135377

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ 004bm \end{array}$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

### 5.1 Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 5.1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

1.1 En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste, en son nom et en celui de ses affiliés, qu'il respecte la clause concernant le Code de conduite et attestations, des instructions uniformisées. La documentation connexe mentionnée ci-après aidera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques. En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste être informé, et que ses affiliés sont informés, du fait que le Canada pourra demander d'autres informations, attestations, formulaires de consentement et éléments prouvant son identité ou son éligibilité. Le Canada pourra aussi vérifier tous les renseignements fournis par le soumissionnaire, incluant les renseignements relatifs aux actions ou condamnations précisées aux présentes en faisant des recherches indépendantes, en utilisant des ressources du gouvernement ou en communiquant avec des tiers. Le Canada déclarera une soumission non recevable s'il constate que les renseignements demandés sont manquants ou inexacts, ou que les renseignements contenus dans les attestations précisées aux présentes s'avèrent être faux, à quelque égard que ce soit, après vérification par le Canada. Le soumissionnaire et ses affiliés devront également demeurer libres et quittes des actions ou condamnations précisées aux présentes pendant la période de tout contrat découlant de cette demande de soumissions.

Les soumissionnaires qui sont incorporés, incluant ceux soumissionnant à titre d'entreprise en coparticipation, doivent fournir avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, incluant ceux soumissionnant dans le cadre d'entreprise en coparticipation, doivent fournir le nom du propriétaire

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur 004bm

Client Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client W8486-135377

File No. - N° du dossier 004bmW8486-135377 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci. Les soumissionnaires soumissionnant à titre de sociétés, sociétés de personnes, entreprises ou associations de personnes n'ont pas à fournir de liste de noms. Si les noms requis n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. À défaut de fournir ces noms dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire pour l'attribution d'un contrat.

Le Canada peut, à tout moment, demander à un soumissionnaire de fournir des formulaires de consentement dûment remplis et signés (<u>Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire</u> - PWGSC-TPSGC 229) (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html) toute personne susmentionnée, et ce dans un délai précis. À défaut de fournir les formulaires de consentement dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

### 5.2 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

### 5.2.1 Programme de contrats fédéraux - Attestations

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

( ) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-135377/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur 004bm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier W8486-135377

004bmW8486-135377

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

| ` '                              | st pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi quité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;   |
|----------------------------------|---|
| plus à<br>semair                 | assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 nes ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC 'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.   |
|                                  | pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro tation valide, à savoir le numéro :  |
| Des re<br>RHDC                   | enseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de<br>C.  |
| PARTI                            | E 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT   |
| 1.                               | Exigences relatives à la sécurité   |
| Ce bes                           | soin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.  |
| 2.                               | Besoin  |
| Le bes                           | soin est décrit sous « Détails de l'article ».  |
| 3.                               | Clauses et conditions uniformisées  |
| un titre<br>(https:/<br>-et-lign | s les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numé <u>ro, une date et</u> e, sont reproduites dans le <i>Guide des clauses et conditions uniformises d'achat</i> //://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques nes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par ux publics et Services gouvernementaux Canada. |
| 3.1                              | Conditions générales  |
|                                  | (2012-11-19) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent trat et en font partie intégrante.  |
| 4.                               | Durée du contrat  |
| 4.1                              | Date de livraison   |

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (insérer la date).

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

004bmW8486-135377

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ 004bm \end{array}$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

### Sandra Derby ou designée

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements Secteur des Projets de Défense et des Grands Projets Place du Portage, Phase 111, 8C2 11 rue Laurier Gatineau, Québec. K1A 0S5

Téléphone : 819-956-0257 Télécopieur : 819-956-5650

Courriel: sandra.derby@tpsqc-pwqsc.qc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 5.2 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est: ED

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

# 5.3 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est: ED

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No - No du dossier

004bmW8486-135377

Buyer ID - Id de l'acheteur

004bm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

### 5.4 Représentant de l'entrepreneur

| Nom :         |   |
|---------------|---|
| Titre :       |   |
| Adresse :     | _ |
| Téléphone :   |   |
| Télécopieur : |   |
| Courriel:     |   |

#### 6. Paiement

# 6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans le contrat, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16) Limite de prix

### 6.3 Paiements multiples

Clause du Guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiple

#### 6.4 Clauses du Guide des CCUA

| C0100C | (2010-01-11) | Vérification discrétionnaire des comptes - biens et(ou) |
|--------|--------------|---|
|        |              | services commerciaux                                    |
| C2000C | (2007-11-30) | Taxes - entrepreneur établi à l'étranger                |

| Solicitation N<br>W8486-11 | lo N° de l'invitation  | Amd. No N° de la modif.                    | Buyer ID - Id de l'acheteur<br>004hm |
|----------------------------|------------------------|--|--------------------------------------|
|                            | o N° de réf. du client | File No N° du dossier<br>004bmW8486-135377 | CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME      |
| C2605C                     | (2008-05-12)           | Droits de douane et<br>entrepreneur établi | t taxes de vente du Canada -         |
| C2608C                     | (2012-07-16)           |  | douanes canadiennes                  |

#### 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit:

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire.
- b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
- c) Un (1) exemplaire doit être envoyé pour attestation et paiement à: Insérer au moment de l'attribution du contrat

#### 8. Attestations

8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

# 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--135377/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

004bm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135377 004bmW8486-135377

a) los articlos do la convention:

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2012-11-19) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Besoin;

| d)       | la soumission de l'entrepreneur en date de                  | u (inscrire la date de la                     |
|----------|---|---|
| soumi    | ssion) <u>(si la soumission a été clarifiée ou modifiée</u> | insérer au moment de l'attribution du contrat |
| « clari  | fiée le » <i>ou</i> « , modifiée le                         | » et inscrire la ou les dates des             |
| clarific | eations ou modifications).                                  |   |

### 11. Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16) Contrat de défense

#### 12. Clauses du Guide des CCUA

| B7500C<br>C2800C<br>C2801C<br>D2000C<br>D2001C<br>D2025C<br>D5510C | (2006-06-16)<br>(2011-05-16)<br>(2011-05-16)<br>(2007-11-30)<br>(2007-11-30)<br>(2008-12-12)<br>(2012-07-16) | Marchandises excédentaires Cote de priorité OU Cote de priorité - entrepreneurs établis au Canada Marquage Etiquetage Matériaux d'emballage en bois Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada OU |
|--|--|--|
| D5515C   | (2010-01-11)   | Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis   |
| D5604C   | (2008-12-12)   | Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger <b>OU</b>   |
| D5605C   | (2010-01-11)   | Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis <b>OU</b>   |
| D5606C   | (2012-07-16)   | Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada  |
| D5540C   | (2010-08-16)   | ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (Code de l'assurance de la qualité Q)   |
| D9002C   | (2007-11-30)   | Ensembles incomplets   |

#### 13. Documents de sortie - distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--135377/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

004bmW8486-135377

Buyer ID - Id de l'acheteur

004bm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;

- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau:
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au:

Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2 À l'attention de : \_\_\_\_\_

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au:

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

### 14. Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

Chaque envoi doit être expédié dans un imperméable à l'eau, conteneur de transport durcie qui est clairement étiqueté avec le NNO.

### 15. Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison inconnus

1. L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP - rendu droits acquittés (... lieu de destination convenu). À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. Les frais d'expédition doivent être indiqués séparément dans la facture de l'entrepreneur. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--135377/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135377

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

004bmW8486-135377

Buyer ID - Id de l'acheteur

004bm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

7 Dépôt d'approvisionnement des FC Parc Lancaster Edmonton (Alberta)

Téléphone: 780-973-4011, poste 4524

#### 16. Assurances

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.